

DE LA SUITE DANS LES IDÉES !!!

LA SAÛNE
Le Bien Public 19 DECEMBRE 2008
LES COMMERÇANTS MOBILISÉS CONTRE LE PROJET

Une nouvelle grande surface le conseil municipal dit « non »

Lors du dernier conseil municipal, les petits commerçants et les employés des grandes surfaces de la ville ont manifesté leur inquiétude suscitée par l'annonce de l'ouverture d'une nouvelle grande surface. Le rejet par les élus les a rassurés.

verture de la séance. Les petits commerçants et les employés des grandes surfaces étaient mobilisés et ont manifesté contre le projet de création d'une nouvelle grande surface à Auxonne. L'attente a été longue car le conseil n'a abordé le sujet qu'en fin de séance, vers 23 heures.

Raoul Langlois, maire d'Auxonne, a présenté les atouts (emplois, taxe professionnelle), puis les contraintes éventuelles liées à ce projet.

Raoul Langlois, maire d'Auxonne, a présenté les atouts (emplois, taxe professionnelle), puis les contraintes éventuelles liées à ce projet.



Les commerçants ont manifesté leur inquiétude avant le début du dernier conseil municipal qui s'est tenu mercredi (photo Nadine Beaulieu)

sur le vote de chaque conseiller ? Après une courte interruption de séance, à la question posée : « Êtes-vous favorable à l'implantation d'une grande surface ? le domaine alimentaire, supé-

rieure à 1 000 m², dans la zone du Charmois ? », 21 conseillers ont répondu « non » et un seul vote blanc a été comptabilisé. Un refus qui a rassuré et soulagé les manifestants.

Rond-point de la ville de France

Depuis que la déviation a été aménagée pour devenir route départementale (RD 905), l'axe d'un rond-

point, à l'entrée du pont de France, s'est imposée. De nombreux accidents s'y produisent régulièrement. Dans la configuration actuelle du site, il n'y a pas assez de place pour réaliser un tel équipement. La mairie envisage donc d'utiliser son droit de préemption pour acquérir l'immeuble situé à l'angle de la rue Thiers et de la rue Rempart. Une commission est chargée d'étudier le dossier et décision du maire devra être prise avant le 6 janvier prochain.

Au fil des dossiers

Installation d'un conseiller municipal, Henri Barreaux, suite à la démission de Fabrice Massot.

Le conseil décide d'engager des démarches pour la création d'une troisième salle de sport à Auxonne.

Le projet de réhabilitation du sol de la salle Sainte-Cécile est adopté (coût des travaux, 58 000 €). Le projet de réhabilitation de la toiture de l'école maternelle Malmanche est approuvé.

IMPLANTATION COMMERCIALE À AUXONNE

Leclerc arrive avec 250 emplois d'ici 24 mois

26 MARS 2009
Le Bien Public

Leclerc arrive avec 250 emplois à la clé sur Auxonne. Restaurants, hôtel, galerie marchande et espace culturel. L'heure du réveil a sonné !

de la région, sur une zone de 19 hectares. Si on l'avait refusé, les promoteurs de l'emplacement auraient démarché une autre commune de la plaine, sachant que le maire, Raoul Langlois. Avec ses deux adjoints, il examine les implantations sur une carte. Ils sont tout aussi excités qu'impressionnés par l'ampleur du projet, d'autant qu'ils ont bien conscience d'être attendus au tournant par une partie des commerçants du centre-ville. Pourtant, ils savent qu'ils ont avec eux, une grande majorité de la population qui attend justement ce réveil.



« On ne pourra plus dire d'Auxonne que c'est une belle endormie, estime Jocelyne Raymond, l'adjointe à l'urbanisme et au développement économique. » On ne pouvait pas refuser 250 emplois. Les Auxonnais auraient eu raison de nous le reprocher », affirme Daniel Méry, adjoint à l'agriculture, à la forêt et à l'environnement.

Dans le sursis de l'histoire

Des lotissements sont en cours de construction. On sait que le 511 RT est maintenu. Au total, c'est une population de 7 861 habitants (dont 378 chômeurs) qui va se contenter de deux supermarchés de moins de 2 000 m² chacun, ou se résoudre à faire ses achats à Doix (15 minutes de trajet) ou à la Tison-d'Or de Dijon.

Le maire énumère quelques statistiques qui militent en faveur de ce projet : « 78 % des Auxonnais achètent l'alimentaire sur place, mais pour le reste, le taux d'évasion globale atteint tout de même 41,9 %. On peut occuper l'offre commerciale du centre de Doix (212,14 m² pour 20 131 habitants) et celle du canton d'Auxonne (10 620 m² pour 12 843 habitants). On pense qu'il faut freiner cette évasion commerciale et à Leclerc s'intéresse à Auxonne, c'est parce qu'on a un beau potentiel. La population a tout de même augmenté de 12,9 % en sept ans.

Les caractéristiques du projet

A priori, la zone de charlandise pour le nouveau centre commercial correspondrait à un projet de 34 000 habitants, entre Saint-Jean-de-Losne, Pontallier et Sorlain.

Ce projet, situé sur la zone du Charmois, est conforme au POS révisé et approuvé en 2006. Il peut être soumis aux recommandations de

Mes lors du conseil municipal du 17 décembre dernier qui imposaient une surface marchande consacrée à l'alimentaire, inférieure à 1 000 m², pour ne pas pénaliser les commerces existants (une soixantaine de professionnels).

Ce projet s'étend sur 19 hectares dont 900 m² de commerce alimentaire, 700 m² de bazas, 400 m² de droguerie-magasin, 400 m² de vêtements, 100 m² pour accessoires auto, 400 m² pour culture et loisirs et une galerie marchande de 400 m², réservée en priorité aux commerçants locaux volontaires. C'est aussi un hôtel de 50 chambres, deux espaces de restauration et un magasin de bricolage.

L'ensemble de l'aménagement est assuré par le promoteur privé. Le dossier sera déposé courant avril et la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) aura deux mois pour se prononcer. Les travaux devraient débuter en mai plus tard.

FRANCK BASSOULET

